



**PRÉFET
DE LA
DORDOGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Périgueux, le 22 juin 2022

COMMUNIQUE DE PRESSE

Épisode violent de grêle et de pluie en Dordogne – Communiqué N°3

Un épisode violent de grêle et de pluie s'est abattu sur la Dordogne dans la nuit du lundi 20 au mardi 21 juin 2022.

Ce phénomène a été **très intense et très localisé** : 46 communes ont été touchées. Les communes de Vanxains, Ribérac, La Roche Chalais, Saint Aulaye, Grand Brassac, Saint Privat, La Jemaye, Lisle, Villeteureix et Saint Martin de Riberac sont particulièrement impactées.

Le Centre Opérationnel Départemental a été fermé ce matin en préfecture, mais l'ensemble des services de l'État reste mobilisé aux côtés des collectivités afin d'assurer le suivi de la situation et notamment le relogement des sinistrés et la protection des habitations.

A 16h, Météo France a placé la Dordogne en vigilance jaune aux orages. Elle devrait basculer en vigilance verte à partir de 19h. Néanmoins au vu du caractère localisé des épisodes, la vigilance reste de mise pour cette nuit.

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours est particulièrement mobilisé avec **1 190 interventions dont 903 sont toujours en cours**.

Moyens du SDIS mobilisés :

- 120 sapeurs-pompiers
- 2 équipes avec utilisation de drones pour reconnaissance
- 10 équipes pour bâchage, épuisement et tronçonnage (2 équipes supplémentaires à venir pour le renfort du tronçonnage et 2 équipes en renfort vont être dédiés au bâchage)
- 2 échelles mobiles
- Intervention des équipes spécialisées d'intervention en milieux périlleux et de sauvetage pour le déblaiement et les opérations de bâchage spécifique.

Des renforts sapeurs-pompiers sont attendus sur la zone sinistrée du Riberacois notamment pour des bâchages et des interventions sur les toits :

- SDIS 86 : 5 sapeurs-pompiers, 1 véhicule de commandement, 2 véhicules opérations diverses.
- SDIS 23 : 3 sapeurs-pompiers, 1 véhicule opérations diverses.



- SDIS 79 : 14 sapeurs-pompiers, 1 véhicule de commandement, 4 véhicules opérations diverses.
- SDIS 87 : 4 sapeurs-pompiers, 1 véhicule opérations diverses.
- SDIS 28 : 5 sapeurs-pompiers (1 équipe GRIMP - groupement d'intervention en milieu périlleux).
- SDIS 27 : 5 sapeurs-pompiers (1 équipe GRIMP - groupement d'intervention en milieu périlleux).
- SDIS 76 : 5 sapeurs-pompiers, (1 équipe GRIMP - groupement d'intervention en milieu périlleux).

- 1 détachement formation militaire de la sécurité civile (FORMISC), composé des unités d'instruction et d'intervention de la Sécurité civile (UISC) (30 personnes) sont engagés au profit du département (avec 2 véhicules de commandement, 4 Camions Citernes Feux de Forêt – mission opérations diverses, dégagement de routes, épuisement, aide au bâchage, 4 véhicules opérations diverses avec du matériel de bâchage, de tronçonnage et d'épuisement).

Impacts de cet épisode

- Concernant le logement
Un hébergement d'accueil d'urgence a été installé à Saint-Martin de Ribérac pour accueillir des personnes sinistrées.

- Situation des infrastructures routières
Les services du Conseil départemental ont été largement mobilisés. À cette heure, les routes sont pour la plupart dégagées. Néanmoins, certains axes restent fermés à la circulation :
 - RD11 fermée à la jonction avec RD40 et RD41
 - RD38 à Echourgnac
 - RD 100 à Echourgnac
 - RD105 à la sortie de la Roche Chalais (câble électrique au sol)
 - RD 709 à Saint-Martin de Ribérac (câble électrique au sol)

- Situation des établissements scolaires
 - Les écoles primaires et la cité scolaire de Ribérac seront fermées jusqu'à lundi (un accueil d'urgence est toutefois assuré)
 - Les écoles primaires de Saint Aulaye et de La Roche Chalais seront fermées jusqu'à lundi (un accueil d'urgence est toutefois assuré)
 - Le collège de Saint Aulaye sera ouvert demain

- Électricité et téléphonie
 - 1 800 clients sont privés d'électricité dans le riberacois. Le retour à la normale devrait avoir lieu ce soir soit par la remise en marche du réseau, soit par l'implantation de groupes électrogènes.
 - 1 000 clients sont encore sans réseau mobile et 500 sans téléphone fixe et réseau internet sur l'ensemble du département.

- Agriculture
Les dégâts sont en cours de recensement par la Chambre d'agriculture de la Dordogne. Une cellule de crise a été mise en place. **Celle-ci est joignable au numéro suivant : 05 53 92 47 50.**

Assurance

La grêle est un dégât assurable et indemnisé. Il est fortement recommandé aux sinistrés de prendre des photos des dégâts et d'entrer en contact rapidement avec leur compagnie d'assurance.

Conseils

- Si vous prenez la route dans le secteur touché, soyez prudents, l'accumulation de feuilles rends les chaussées particulièrement glissantes
- Si vous êtes concernés par des dégâts matériels, veuillez agir avec prudence et évitez toute réparation ou bâchage sans prendre d'importantes précautions
- Ne touchez pas les câbles électriques tombés au sol

